

PROSPECTUS D'EMISSION

MIS A JOUR (OCTOBRE 2012)

Visa du CMF N°05 - 511 en date du 06 octobre 2005

Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération d'émission proposée

Mis initialement à la disposition du public à l'occasion de l'ouverture au public de MAC EPARGNANT FCP et du démarrage des opérations de souscription et de rachat des parts émises par ledit FCP

Le présent prospectus, ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour, contiennent des informations importantes et devront être lus avec soin avant de souscrire à tout investissement

MAC EPARGNANT FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte

Régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Agrément du CMF N°01-2005 du 16 février 2005

Adresse : Green Center, Bloc C 2^{ème} étage- Rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis

Montant initial : 100.000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune

Gestionnaire : MAC SA Intermédiaire en Bourse

Dépositaire : Amen Bank

Distributeur : MAC SA Intermédiaire en Bourse

Date d'ouverture au public : 15 novembre 2005

La présente mise à jour du prospectus d'émission a été enregistrée par le Conseil du Marché Financier le **14 NOV. 2012** sous le numéro **05 - 511 - A001** donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Cette mise à jour du prospectus a été établie par les fondateurs du fonds et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information fournie.

Responsable de l'information :

Monsieur Mourad BEN CHAABANE

Directeur Général Adjoint de MAC SA

Téléphone : 71 964 102 Fax : 71 960 903

Adresse : Green Center, Bloc C 2^{ème} étage- Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac 1053 Tunis

E-mail : mourad@macsa.com.tn



Le présent prospectus et le règlement intérieur du fonds mis à jour sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la société MAC SA intermédiaire en bourse sise au Green Center, Bloc C 2^{ème} étage- Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac 1053 Tunis et de son réseau d'agences.

SOMMAIRE

1- Présentation du FCP

1.1 Renseignements Généraux	3
1.2 Montant Initial et Principe de sa Variation	4
1.3 Structure des premiers porteurs de parts	4
1.4 Commissaire aux comptes	5

2- Caractéristiques Financières

2.1 Catégorie	5
2.2 Orientations de Placement	5
2.3 Date d'ouverture des opérations de souscription et de rachat	6
2.4 Date, périodicité et mode de calcul de la Valeur Liquidative	6
2.5 Lieux et mode de publication de la Valeur Liquidative	9
2.6 Prix de souscription et de rachat	9
2.7 Lieux et horaires de souscription et de rachat	9
2.8 Durée minimale de placement recommandée	10

3- Modalités de fonctionnement de MAC EPARGNANT FCP

3.1 Date d'ouverture et de clôture de l'exercice	10
3.2 Valeur liquidative d'origine	10
3.3 Conditions et procédures de souscription et de rachat	10
3.4 Frais à la charge du FCP	13
3.5 Distribution des dividendes	14
3.6 Informations mises à la disposition des porteurs de parts et du public	14

4- Renseignements concernant le gestionnaire, le dépositaire et le distributeur

4.1 Mode d'organisation de la gestion de MAC EPARGNANT FCP	15
4.2 Présentation des modalités de gestion	16
4.3 Description des moyens mis en œuvre pour la gestion	17
4.4 Modalité de rémunération du gestionnaire	17
4.5 Présentation de la convention établie entre le gestionnaire et le dépositaire	18
4.6 Modalités de réception des demandes de souscription et de rachat	19
4.7 Modalité d'inscription en compte	19
4.8 Délais de règlement	20
4.9 Modalités de rémunération de l'établissement dépositaire	20
4.10 Distributeur : Etablissement désigné pour recevoir les souscriptions et les rachats	20

5 Responsables du prospectus et responsable du contrôle des comptes

5.1 Responsables du prospectus	21
5.2 Attestation des personnes qui assument la responsabilité du prospectus	21
5.3 Responsable du contrôle des comptes	22
5.4 Attestation du commissaire aux comptes	22
5.5 Responsable de l'information	22



1- Présentation du FCP

1.1 Renseignements Généraux

Dénomination	MAC EPARGNANT FCP
Forme Juridique	Fonds Commun de Placement
Catégorie	Mixte
Type	OPCVM de distribution
Adresse du fonds	Green Center, Bloc C 2 ^{ème} étage- Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac 1053 Tunis
Objet	La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres
Législation applicable	- Code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application - Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29/04/2010
Montant Initial	100.000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune
Agrément du CMF	Agrément N° 01-2005 du 16/02/2005
Date de constitution	08 juin 2005
Durée	Fixée initialement à 7 ans à compter de la date d'ouverture au public puis prorogée à 99 ans
Promoteurs	MAC SA, Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK
Gestionnaire	MAC SA, Intermédiaire en Bourse sis au Green Center, Bloc C 2 ^{ème} étage - Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac 1053 Tunis
Dépositaire	Amen Bank sise à l'Avenue Mohamed V 1002 Tunis
Distributeur	MAC SA, Intermédiaire en Bourse sis au Green Center, Bloc C 2 ^{ème} étage - Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac 1053 Tunis
Date d'ouverture au public	15 novembre 2005

